

# REGARDS SUR LE PASSÉ

## SOUVENIRS D'ANCIENS

Dans cette rubrique, nous publierons les souvenirs de certains médecins ou de collègues hospitaliers nantais retraités qui ont connu les hôpitaux avant la guerre de 1939-1945 et si possible avant la révolution sociale de 1936 qui fut le point de départ d'une avancée décisive dans les conditions de travail du personnel de l'époque, précédant de peu l'avancée technologique qui allait, quelques années plus tard, bouleverser les techniques de soins et l'accueil des hospitalisés.

Il ne s'agit pas en l'occurrence d'établir des comparaisons entre le passé et le présent et d'en conclure : «Vous voyez bien que tout ne va pas si mal». Autres temps, autres conditions...

Plus simplement, et c'est déjà beaucoup, nous voulons que ces témoignages, aussi divers que possible, ne soient pas perdus et contribuent très modestement à l'Histoire de nos hôpitaux.

Maurice SAVARIAU

### ENTRETIEN AVEC MONSIEUR LE DOCTEUR LOUIS CORMAN

LE 29 JANVIER 1986

#### PREAMBULE :

Monsieur le Docteur Louis CORMAN, né en 1901, fut Chef de Service de Psychiatrie Hommes à l'Hôpital SAINT-JACQUES de 1934 à 1968.

Après avoir profondément transformé les conditions de vie et de soins des malades mentaux, il s'est acquis une réputation internationale par ses travaux sur la morpho-psychologie.

Nous savions, en demandant au Docteur CORMAN d'évoquer ses souvenirs «d'avant guerre» de psychiatre des Hôpitaux nantais, que ses propos nous surprendraient et surtout qu'ils risquaient de surprendre plus d'un de nos jeunes collègues hospitaliers pour qui la psychiatrie de nos ancêtres a sans doute pris fin lorsque PINEL a rompu les chaînes des aliénés de Bicêtre en 1793.

Certes, NANTES a construit en 1834 l'Hôpital Saint-Jacques, pour remplacer le Sanitat de sinistre mémoire. Et la loi de 1838 a apporté cette protection qui avait jusque là toujours manqué aux aliénés.

Un siècle plus tard, le cadre est resté le même, peu de choses ont changé et, comme le dit le Docteur CORMAN, : «comme bâtiments, ce n'était pas mal du tout».

Mais la Commission Administrative avait depuis le lendemain de la guerre 1914-1918, le projet de confier les malades mentaux à l'asile du département que celui-ci s'était engagé à ouvrir près de SAVENAY à BLANCHE COURONNE. Elle voulait les remplacer par des vieillards dont déjà on ne savait que faire (délibération de la C.A. du 1er novembre 1922 «Monsieur le Président..., il ne faut pas oublier que la Préfecture ne sait que faire des vieillards à hospitaliser, faute de place dans les hospices, et insiste chaque jour pour des admissions à Saint-Jacques qu'on ne peut refuser»).

C'est la raison pour laquelle en 1933 -juste avant l'arrivée du Docteur CORMAN- elle venait d'opter pour la construction d'un pavillon de vieillards pensionnaires (Montfort - l'actuelle orthopédie) plutôt que pour la rénovation complète des services de psychiatrie. Et elle avait pour cela bénéficié de très importants subsides du Conseil Général.

Quant au Personnel, la Commission Administrative reconnaissait son impuissance car la modestie des salaires ne permettait guère une amélioration du recrutement.

L'immense mérite du Docteur CORMAN est d'avoir pris à bras le corps ces problèmes et, seulement sensible à l'intérêt des malades, tranché là où il le fallait. Il a contribué à ce que NANTES soit dotée d'une psychiatrie digne de son époque.

Qu'en est-il 50 ans plus tard ?

Les bâtiments qu'a connus le Docteur CORMAN ont disparu, remplacés par de modernes unités normalisées. Là où un seul médecin avait la charge de 700 malades, six chefs de service et leurs assistants suivent les quelques 400 hospitalisés pendant et après leur séjour à l'hôpital. Ils ont à leur disposition un personnel très qualifié, dont le recrutement fait l'objet de sélections rigoureuses.

Non vraiment, il n'y a plus rien de commun entre la psychiatrie de 1934 et celle de 1986. Avec le Docteur CORMAN, elle a franchi un pas immense.

Nous ne pensons pas pour autant qu'il faille oublier le passé.

## ENTRETIEN

**Dans le texte : D.C. :** M. le Docteur CORMAN

**M.S. :** M. SAVARIAU

**M.S. :** *Quelles sont les conditions dans lesquelles vous avez trouvé le service de psychiatrie, lorsque vous avez pris vos fonctions vers 1934 ?*

*Et, tout d'abord, en guise de préalable, pourriez-vous nous indiquer ce qui, à l'époque, a incité votre vocation de psychiatre ?*

**D.C. :** J'ai fait 10 ans dans les Hôpitaux de Paris comme externe, interne provisoire, puis interne des hôpitaux. Par conséquent, je me destinai à la médecine des Hôpitaux. J'aurais suivi la carrière de beaucoup de mes camarades, je serais devenu médecin des Hôpitaux de Paris, professeur agrégé etc...

Mais, étant à la Salpêtrière, je me suis intéressé à la psychiatrie pour des raisons de curiosité de la psychologie. Comme j'avais aussi fait beaucoup de pédiatrie, j'ai longtemps hésité entre la Pédiatrie que j'avais faite aux Enfants Malades et la Psychiatrie.

Mais j'ai choisi cette dernière carrière et j'ai passé le concours de psychiatrie des hôpitaux. A ce moment là, comme le Docteur COULANJOUX qui était médecin ici venait de mourir, M. CHOLET -qui était Vice-Président de la Commission Administrative- et se rendait parfaitement compte que ça n'était pas ce qu'il fallait, a voulu un médecin qui puisse faire quelque chose. Il m'a proposé le poste.

A cette époque, les psychiatres étaient logés par l'hôpital. Quand j'ai vu la maison qui m'était destinée (1), comme je suis plutôt sauvage et que j'aime la campagne, j'ai été séduit par le cadre.

Bien entendu, j'ai été beaucoup moins séduit par le service tel que le Docteur BENON, mon prédécesseur, me l'a présenté. Remarquez, il me l'a très peu présenté, car il était partisan de la psychiatrie pure et ne se préoccupait pas du tout des questions matérielles. Le Préposé Responsable, M. THEBAUT, s'occupait de toute la partie administrative. C'est

lui qui embauchait ce qu'on appelait à cette époque des infirmiers. Le Docteur BENON ne s'en occupait pas.

De sorte que, quand il m'a fait visiter le service, je n'ai pas pu vraiment me rendre compte de ce qu'il était. J'ai eu seulement l'impression que c'était déplorable. Le surveillant a fait de son mieux par la suite pour me le montrer. C'était un ancien gendarme à la retraite. Il était le neveu d'une Supérieure et c'est pour ces deux raisons qu'il avait obtenu ce poste.

**M.S. :** *Sans aucune qualification particulière ?*

**D.C. :** Ce n'était pas un méchant homme. Je n'avais rien de grave à lui reprocher, sauf son laissez-aller. Il laissait tout courir.

**M.S. :** *A votre arrivée, il y avait deux services : un service de femmes et un service d'hommes. C'était le service d'hommes qui était vacant, donc vous l'avez pris ?*

**D.C. :** En fait, c'était le service de femmes qui était vacant depuis la mort de son chef de service, le Docteur COULANJOUX. Mais, le Docteur BENON a préféré prendre le service des femmes qui était d'ailleurs, au point de vue général et de l'hygiène, beaucoup mieux tenu que le service des hommes.

Les Soeurs faisaient de leur mieux et elles avaient avec elles, non pas des infirmières, cela n'existait pas à l'époque, mais des femmes de chambre. Evidemment, on recrutait beaucoup plus facilement des femmes de chambre valables que d'hommes de chambre valables.

**M.S. :** *Dans quel état avez-vous trouvé les bâtiments du service ?*

**D.C. :** Comme bâtiments, ce n'était pas mal du tout. C'était bien agencé, on pouvait faire beaucoup de choses avec. C'étaient les aménagements intérieurs qui étaient plus que défectueux.

**M.S. :** *Il y avait, je pense, l'électricité et le chauffage, lorsque vous êtes arrivé ?*

(1) Celle qu'occupe, actuellement, M. le Directeur Général du C.H.R., mais en 1934, le jardin était beaucoup plus vaste et non enserré dans un réseau routier.



*Service des malades mentaux  
Service des hommes  
Au 1er plan : courettes des cellules d'isolement  
(celles-ci, non visibles)  
Au 2e plan : cour des malades agités non isolés  
Au 3e plan : Jardins de l'Hospice.  
Mars 1947 - Archives CHRU Nantes*

**D.C. :** Oui. Ce qui manquait le plus, c'était l'hygiène balnéaire. Il y avait une note, en plusieurs feuillets, de l'Administration qui prescrivait que les malades des services d'aliénés devaient recevoir au moins deux bains généraux par an et douze bains de pieds.

Seulement, il aurait fallu pouvoir les faire. Or, en fait de bains généraux, ça n'existait pas. Nous n'avions pas de baignoire, si, une à l'infirmerie. Le reste, c'était des douches.

Le service des douches était digne d'un camp de concentration, car c'était une grande salle, sans issue pour les vapeurs. Si bien que, quand l'eau chaude avait été distribuée, au bout de cinq minutes l'atmosphère était complètement envahie par les vapeurs. On faisait déshabiller les malades par fournées, en dehors de la pièce. Ils entraient tout nus dans la pièce. Ils se mettaient debout et un infirmier (2) qui était monté sur une estrade, avec une lance à incendie, les aspergeait d'eau tiède ou chaude ; ils se savonnaient, s'ils le voulaient.

C'était d'un inconfort total. Eh bien ! à cause de la négligence générale des responsables, j'ai mis 10 ans à obtenir un service de bains correct, grâce à l'appui du Président CHOLET.

**M.S. :** *Je pense qu'il y avait à cela une raison. Avant la guerre de 1939, le Conseil Général et la Commission Administrative avaient envisagé de transférer les malades mentaux à Blanche Couronne, près de Savenay. Cela avait été un échec. Pour diverses raisons, on a alors laissé les choses temporiser. On ne savait pas ce qu'on allait faire. Aucune décision n'a été vraiment prise.*

**D.C. :** Oui. Et le facteur qui me paraît décisif, c'est que les finances de mon service étaient réglées par le Conseil Général. Une fois par an, quelques uns de ses membres venaient dans mon service pour une visite de pure forme au cours de laquelle ils ne se préoccupaient guère des malades. Je vais vous donner un exemple qui est saisissant. Nous avions ma 4ème section qu'on avait réservée aux gâteux, la plupart du temps des vieillards gâteux. Pour recueillir leurs matières, il y avait des espèces de cuves, comme des tonneaux, avec des ouvertures assez étroites, qu'on appelait les tinettes, dans lesquelles on vidait cela et qui restaient au milieu de la pièce. C'était d'une hygiène absolument déplorable.

Or, en visitant Sainte Gemmes (3) un jour, j'avais vu quelque chose qui m'avait beaucoup plu. Il y avait des cabinets qui se trouvaient en encorbellement, si vous voulez, en dehors de la pièce, avec des portes allant et venant et les cabinets se trouvaient en quelque sorte en dehors. C'était bien, c'était correct, ça permettait de surveiller les malades pendant qu'ils allaient aux cabinets.

J'en ai parlé. Et j'ai eu cette réponse d'un Conseiller Général qui m'a plongé dans une colère terrible : «Docteur, si les tinettes vous gênent dans le milieu de la pièce, mettez-les donc sur les appuis de fenêtres». C'était invraisemblable.

A là 11ème section, les cabinets qui étaient des sièges à la turque n'avaient pas de siphon. Les rats de la Loire -des rats gros comme ça- remontaient et venaient mordre

mes malades aux fesses. C'est pour vous donner des petits exemples des aménagements intérieurs.

D'autre part, nous étions envahis de punaises, de poux aussi. Si bien que, dès mon arrivée, j'ai fait un petit carnet qui était distribué à ceux qui travaillaient dans mon service, que l'Administration a accepté d'imprimer et que j'avais intitulé : «un malade propre, dans un lit propre». Pendant un an, cela a été ma principale préoccupation : un malade propre, dans un lit propre.

On a passé tous les lits qui étaient en fer au chalumeau pour les punaises. Il y en avait partout.

Il y avait une négligence due à deux raisons, il faut bien le dire : d'une part, la carence de l'Administration : Hospices et Conseil Général qui refusaient de faire la moindre dépense et, d'autre part, la carence des médecins. Plusieurs médecins chefs s'étaient succédés à ce poste et n'y étaient pas restés, s'étant trouvés dans l'impossibilité d'améliorer la situation.

Par ailleurs, vous n'ignorez pas qu'à cette époque régnait le principe de l'unité budgétaire des Hospices. C'est-à-dire que les bénéfices que l'Administration faisait avec le quartier des aliénés, elle les investissait dans les services de Médecine et de Chirurgie.

J'en ai souvent parlé à mes collègues, en me heurtant naturellement à leur indifférence, puisqu'ils étaient bénéficiaires.

**M.S. :** *J'imagine que, si vous avez trouvé de telles conditions pour le sanitaire, il devait en être de même pour l'hébergement, c'est-à-dire pour les chambres de malades et les réfectoires...*

**D.C. :** Nous avons des salles communes.

**M.S. :** *La nourriture des malades, en 1934, vous paraissait-elle convenable ?*

**D.C. :** Non, non. Et pour une raison très simple encore : les aliénés, sous prétexte qu'ils étaient aliénés et qu'ils ne se rendaient pas compte, avaient les restes.

Quand il y avait de bons quartiers de viande, c'était distribué dans les hauts (4) -et je le comprends-, étant donné que la plupart de mes malades étaient physiquement en bon état ; ils pouvaient donc manger une viande un peu plus dure, tandis que les malades dans les services de médecine avaient besoin de régimes plus délicats.

Seulement, le jour où le cuisinier nous a envoyé au repas du soir des harengs avec des pommes de terre frites, j'ai protesté. On envoyait n'importe quoi. Ce n'était pas le pire. Le pire c'était les infirmiers.

---

(2) Tous les agents des services de soins étaient alors appelés infirmiers. Mais cela ne correspondait pour eux à aucune qualification particulière.

(3) Hôpital Psychiatrique du Maine-et-Loire.

(4) On appelait ainsi, les services situés dans la partie haute de l'hôpital Saint Jacques, où se trouvaient les services autres que la psychiatrie, par opposition à la partie basse, le long de la Loire, lieu d'hospitalisation des malades mentaux.

Le personnel était choisi, quand je suis arrivé, par M. THEBAUD, le préposé responsable et celui-ci m'a avoué qu'il ne trouvait pas de personnel. Alors, il se mettait sur le pas de sa porte au 22 côte Saint Sébastien.

Il arrêta les gens portant besace -ce que je vous dis paraît invraisemblable, mais c'est vrai- et il leur disait : «voulez-vous gagner un peu d'argent ?». Le bonhomme faisait des yeux ronds, alors il lui disait : «Vous aurez simplement à garder, à surveiller». Le type rentra dans mon service. Bien sûr, il ne savait rien.

Mais, il y avait tout de même dans le service quelques vétérans, présents depuis un certain temps. Notamment, mon meilleur infirmier, c'était certainement celui qui était à l'admission, un garçon de 38 ans qui était... un repris de justice et qui, avait appris à la prison à faire des pansements d'escarres au papier journal, l'encre typographique ayant peut-être, pourquoi pas, des vertus anti-septiques.

**M.S. :** Exact ?

**D.C. :** Je n'en sais rien. Il avait un peu d'expérience. Mais, j'ai dû finir par le mettre à la porte quand même.

Alors, comme on ne savait pas quoi faire de ces nouveaux infirmiers, de ces nouveaux gardiens plutôt, le chef de pavillon les mettait au bord de la cour et leur disait : «tu vas surveiller la cour». Il y avait 20, 30, 40 malades. «S'il y a quelque chose, tu me préviens».

Le type, s'il réalisait qu'il était avec des fous, avait peur et au bout de 15 jours, à la première paie, il f... le camp.

**M.S. :** Il y avait un gros mouvement ?

**D.C. :** Un mouvement incessant. J'en ai fichu à la porte 40 en deux mois, y compris les deux surveillants. Jusque là, tout le monde savait qu'il y avait un scandale, mais personne n'osait parler.

Et c'est une des raisons pour lesquelles M. CHOLET était absolument désireux de faire quelque chose. Il y avait même une campagne de presse qui se préparait ; Un malade avait été vivement malmené dans une chambre d'isolement de la 11.

**M.S. :** Sans que la police n'intervienne ?

**D.C. :** On étouffait... D'ailleurs, même après mon arrivée, il y a eu des malades blessés par des infirmiers. Si vous voulez un exemple : le surveillant-chef était donc ce gendarme dont je vous ai parlé et le sous-surveillant était une sorte d'éminence grise, un type qui frôlait les murs, qui avait appris en prison beaucoup de choses et qu'il fallait savoir se camoufler. C'était un type qui n'était pas bête mais qui était très rusé. Ces deux surveillants essayaient de camoufler ce qui venait d'arriver, mais ils voyaient que je mettais mon nez partout.

Un matin tout de même, le second surveillant m'a dit : «Docteur, je voudrais que vous alliez à la 11, il s'est passé quelque chose cette nuit,

un malade a l'air pas bien du tout». Et j'ai fini par apprendre qu'il avait réclamé à boire. Il avait réveillé les trois veilleurs qui s'étaient jetés sur lui, l'avaient matraqué et lui avaient cassé un bras. Bien entendu, les trois veilleurs, je les ai fait valser dans l'heure qui a suivi.

A ce moment là, je me suis trouvé sans surveillant, après avoir dû en licencier deux pour négligences constantes. Et, pendant 15 jours, j'ai fait la visite matin et soir et la nuit pour les remplacer.

J'ai fait un appel et j'ai trouvé M. BEGEIN qui avait été contremaître d'une usine de Vendée et se trouvait sans travail par suite de la faillite de son entreprise. Il m'a donné l'impression d'un vendéen solide, fidèle au poste et je l'ai pris tout de suite comme surveillant et nous avons vécu pendant trente quatre ans sans jamais une dispute, en nous secondant parfaitement.

**M.S. :** Quelles étaient les conditions de travail que vous avez trouvées en arrivant ?

**D.C. :** L'Administration faisait aux infirmiers des conditions stupides, car je crois me souvenir -mais mes souvenirs sont un peu vagues- qu'ils travaillaient douze heures par jour, étaient obligatoirement logés sur place, pas très bien nourris et très mal payés. Je ne me rappelle pas combien. Mais je sais que j'ai dit à M. CHOLET : «ça ne peut pas durer, il faut au moins réduire à 10 heures tout de suite et leur donner un salaire décent... Je pourrai alors embaucher des gens convenables».

Mais il y avait aussi autre chose. Il y avait ce fameux F... qui était un repris de justice aussi, qui était chef de pavillon à la 11. Pour savoir ce qui se passait, je ne pouvais guère le savoir avec mon surveillant, il n'y avait que les infirmiers, mais il m'arrivait de le savoir par les malades.

Par exemple, il y avait des malades qui faisaient un délirium tremens, ils étaient agités pendant huit jours et puis ils guérissaient. Quand ils étaient guéris, je les faisais venir à mon bureau, avant qu'ils ne partent et je leurs disais : «comment est-ce que ça s'est passé ?». Plusieurs malades m'ont révélé ce qui se passait.

C'est que le dénommé F... avait fabriqué, avec des liens de camisole en cuir, un knout. Et le soir, il knoutait tous les malades, pour les assouplir un peu. Alors, j'en ai parlé avec M. CHOLET qui m'a dit : «oui, il est connu, mais méfiez-vous, vous recevrez un coup de surin à la sortie, méfiez-vous de lui».

Il suffisait de me dire cela pour que je fonce. Et un beau jour, je l'ai surpris à la visite en train de frapper un malade. Alors, je lui ai dit : «vous allez partir immédiatement». Et il est parti et je n'ai jamais reçu de coup de couteau.

Après cela, j'ai pris le taureau par les cornes : j'ai mis tout ça à la porte et il m'a fallu tout naturellement les remplacer. J'ai fait des annonces. On se trouvait dans une période de récession industrielle de sorte que, dans le domaine ouvrier et paysan, j'ai pu recruter quantité de braves gens.

Je mettais en principe que je choisisais des garçons ayant d'excellentes qualités de serviabilité. Il ne me fallait pas des intellectuels. Il me fallait des garçons qui soient patients, pas trop impulsifs, pas disposés à frapper les malades, qui aient un sentiment de la propreté, que je puisse compter sur eux pour nettoyer les malades, vider les pots de chambre etc...

C'est là-dessus que je me suis basé pour choisir mes infirmiers et vous les avez un peu connus ; j'ai réussi à former une cohorte de braves garçons.

**M.S. :** *Qui a fait une excellente transition avec les temps modernes.*

**D.C. :** Parmi eux, j'ai eu très peu de buveurs, parce que j'y veillais. A ce moment là, je me suis rendu compte qu'en dehors des questions d'hygiène élémentaire, il fallait tout de même former ces garçons qui n'avaient aucun bagage sanitaire, en un mot qui ne savaient rien.

Alors, la Mère Stéphanie a mis dans mon service une infirmière diplômée : Melle TUAUDEN qui est restée pendant deux ans et qui, petit à petit, a montré à mes infirmiers comment faire des pansements, des piqûres etc... pour les débrouiller un peu.

J'ai fait, d'autre part, un petit cours à mes infirmiers en leur enseignant, en leur expliquant l'essentiel de l'anatomie, de la physiologie de la médecine. Et quand il a été terminé, j'ai éprouvé le besoin de donner un diplôme à ceux qui avaient bien suivi et qui n'étaient pas tout à fait analphabètes, car j'avais quelques analphabètes. Nous étions en 1935.

Alors, j'ai demandé à l'Administration d'instituer un certificat, un diplôme. Je n'ai pas été suivi. On m'a répondu : «Non, Docteur, nous ne voulons pas qu'il soit fait de différences. Donnez-leur, dans votre particulier, un petit diplôme, mais l'Administration ne le sanctionnera pas». Il n'empêche que, quand 10 ou 15 ans après, l'Administration Centrale a décidé un diplôme d'infirmier et qu'ont été établies des équivalences avec ce qui existait, tous mes infirmiers ont monté en grade grâce à ça, tous ont obtenu leur diplôme.

C'est comme cela que ça s'est fait et, au bout de deux ans, je n'avais plus à me plaindre de la qualité du personnel.

**M.S. :** *Avant votre arrivée, telle que vous l'avez vécue en 1934, quels étaient les soins psychiatriques qui étaient donnés aux malades mentaux de votre service ?*

**D.C. :** On donnait quelques potions de bromure, du gardénal aux épileptiques. Pour ce qui est des plaies, je vous ai signalé ce garçon qui faisait des pansements au papier journal, pour la simple raison que la pharmacie ne me donnait pas de matériel.

J'avais en tout et pour tout, pour un service de 700 malades -car on me donnait 700 malades à ce moment là à soigner-, une seringue !!!

Quant au service des entrées, ce n'est pas tout à fait la faute de l'Administration, enfin si, c'est la faute au manque de moyens, il y avait une salle de 25 lits où on mettait les entrants. Ceux qui étaient d'une agitation trop grande, on les mettait d'emblée dans une cellule d'agités.

J'ai exprimé ma surprise, quand je suis arrivé, de voir que, sur ces 25 lits, il y avait 24 malades camisolés sur leur lit. Alors, la sœur Auguste -il y avait encore des religieuses à ce moment là-

**M.S. :** *Une dame dans votre service ?*

**D.C. :** Il y avait une religieuse au pensionnat et il y en avait deux au pavillon 3, mais elles avaient peur, non pas des malades, mais des infirmiers. On les a retirées tout de suite, je ne les ai jamais connues. Mais j'ai connu la sœur Auguste qui est restée pas mal de temps et qui venait faire les soins au pavillon d'entrées.

Je me suis étonné auprès d'elle de ces 24 camisolés. Elle m'a répondu : «Docteur, c'est toujours comme ça». J'en ai parlé à mon collègue BENON qui m'a répondu : «Quand ils sont agités, on n'a pas d'infirmiers suffisamment, alors comme ça la nuit on ne risque pas d'avoir des accidents graves».

Je lui ai dit : «Mais tous ne sont pas agités». «Ah ! oui ! m'a-t-il répondu, mais ils peuvent s'agiter». Alors, on les camisolait préventivement. On camisolait aussi les déliriums mais, quand on camisole un délirium, il meurt. C'est connu.

**M.S. :** *Une question que je voulais vous poser : la proportion des déliriums à Nantes était-elle très forte ?*

**D.C. :** Enorme.

**M.S. :** *Je me souviens qu'hospitalier tout jeune débutant, en 1946, j'ai été bouleversé par un spectacle dont je ne soupçonnais pas qu'il puisse encore se voir.*

*Devant vous rencontrer pour une question administrative urgente, je vous ai trouvé à la porte d'une cellule où avait été admis un délirium. Vous avez retiré vos lunettes et vous êtes entré seul dans la pièce où le malade complètement nu s'agitait sur une couche de paille réduite à l'état de fétus de quelques centimètres. Encore aujourd'hui, j'ai peine à y croire.*

*Parfois, m'ont dit des infirmiers, vous en ressortiez le visage et les cheveux couverts de matières fécales.*

**D.C. :** C'est pourtant la vérité, car j'avais constaté que c'était finalement la seule solution à l'égard de malades qu'on ne savait encore calmer rapidement et qui dans leur délire, déchiquetaient absolument tout ce qu'ils avaient à leur portée : habillement, literie, meubles etc... La couche épaisse de paille les protégeait assez bien. Et que faire d'autre ?

**M.S. :** *Avez-vous une idée de ce qui se passait chez les femmes à l'époque, en 1934 ?*

**D.C. :** C'était beaucoup mieux. D'abord, parce que vous aviez les religieuses ; elles ont été obligées de partir trente ans plus tard devant l'afflux des jeunes femmes diplômées. N'empêche qu'elles étaient dévouées à leur travail, elles étaient présentes, elles veillaient à l'hygiène et elles embauchaient des filles de salle qui étaient de bonnes femmes de chambre. De sorte que le régime était tout à fait différent.

Vous savez que le côté moral est distinct du côté physique mais, quand il n'y a pas d'hygiène physique quelque part, quand on laisse traîner les papiers gras, il n'y a pas non plus d'hygiène morale : les deux sont solidaires.

**M.S. :** *La plupart de vos malades, en 1934, étaient occupés à travailler dans les divers services ?*

**D.C. :** Oui, il y avait 70 malades travailleurs aux jardins. M. CHANSON, le chef des cultures de l'époque, n'aurait pas pu faire son exploitation, s'il n'avait pas mes 70 malades qui étaient des alcooliques chroniques, mais qui étaient d'excellents travailleurs.

Vous me direz : ces 70 malades auraient pu rentrer dans leurs familles. Peut-être pas, parce qu'ils se seraient remis à boire et ça aurait recommencé.

On nous reprochait à ce moment là de maintenir les malades trop longtemps. Mais il faut bien dire qu'un malade mental -je ne considère pas un malade mental comme tout seul-, il a sa femme, ses gosses.

J'ai vu certains de mes collègues qui voulaient absolument faire rentrer dans leur famille des malades améliorés. Mais la femme disait à ce moment là : «que voulez-vous que je fasse, j'ai trouvé un métier pour me subvenir, j'ai mes gosses. S'il sort de l'hôpital, il faut que je reste à la maison pour le garder». Il faut tout considérer.

Alors, bien souvent, quand on maintient un alcoolique irréductible à l'hôpital, même s'il est lucide, c'est dans son intérêt et celui de sa famille.

Tenez, écoutez cette anecdote qui va vous intéresser et qui fait partie de cette atmosphère.

Un dimanche matin, j'étais venu dans mon service -mon bureau donnait sur la petite route qui est entre les cuisines et les services et qui monte, vous savez-. J'entends : brrouou... comme des gémissements. Je regarde par le fenêtre et qu'est-ce que je vois ? Je vois un tombereau avec un timon traversé par quatre traverses et huit malades aliénés qui montaient ce raidillon en tirant ce tombereau.

J'ai demandé à mon surveillant : «mais qu'est-ce que c'est que ça ? «Mais c'est la répurgation». Et j'apprends que les malades aliénés faisaient avec ce tombereau là la répurgation à l'intérieur de l'hôpital et que, comme l'Administration des Hospices avait plusieurs maisons dans la rue Saint-Jacques, les malades sortaient de l'hôpital pour aller faire la répurgation des maisons appartenant à l'hôpital. Et les gens du quartier disaient : «Tiens, voilà les aliénés qui passent».

**M.S. :** *Ça se situait vers 1934 ?*

**D.C. :** Oui, dès mon arrivée. Alors, le lendemain matin, j'ai bondi chez M. l'Econome et je lui ai dit : «vous savez qu'il y a un règlement, qu'il est interdit de faire servir les malades aliénés à des travaux de bête de somme». Il m'a répondu : «je n'ai pas de cheval».

Je lui ai dit : «Je m'en f... complètement, mais demain matin mes infirmiers auront ordre de ne pas vous donner les malades pour la répurgation». Le lendemain matin, il avait trouvé le moyen de mettre le cheval de la ferme au tombereau.

J'en ai parlé à la Supérieure qui était une brave femme. Je lui ai expliqué «Mais, vous saviez ? Vous aviez des bonnes sœurs dans mon service, vous saviez comment ça se passe, vous ne disiez jamais rien ?»

Elle m'a répondu : «vous comprenez, du moment que le docteur ne disait rien...».

C'était l'argument de tout le monde. Du moment que le médecin chef ne se plaignait pas, tous les gens qui étaient témoins des abus ne disaient rien, par tiédeur, par mollesse.

Alors, la sœur en question m'a dit : «depuis 20 ans que je suis là, ça se fait».

Il est difficile de raconter tout cela aujourd'hui. Supposez que l'Administration des Hospices soit blessée dans ce qu'on ait pu, dans sa partie rétrospective, la mettre en cause. Elle pourrait dire : «S'il y avait eu des médecins valables ?»

Ce n'est pas vraiment la question. Le fait est là : 700 malades pour un médecin, des conditions d'hygiène pas satisfaisantes, une embauche d'infirmiers qui n'étaient pas du tout qualifiés et qu'on payait mal. Que voulez-vous ajouter ?

Je vous l'ai dit : tout le personnel que recrutait M. THEBAUT, le préposé responsable, qui faisait de son mieux et ne pouvait faire autrement, c'étaient des vagabonds.

Un petit détail, qui n'est pas dépourvu de piquant. Un jour, je reçois la visite d'un bonhomme qui avait environ 40 ans, il présentait bien et m'a dit : «Je n'ai pas de travail, j'en cherche». Enfin, sa bouille m'a plu et je lui ai dit : «Vous n'avez jamais travaillé dans les hôpitaux ?, vous ne savez pas ce que c'est ?».

Il m'a répondu : «Non, mais ça me connaît, j'ai donné quelques soins». Bon après tout -on manquait toujours de personnel-, alors je l'embauche. Je le mets au pavillon 12, le chef d'équipe du pavillon 12 a dû partir ou je l'ai fichu à la porte, je ne sais plus, toujours est-il qu'au bout de 15 jours je me trouvais avoir besoin d'un chef de pavillon. Le type paraissait tellement consciencieux, méthodique, que je le nomme chef de pavillon.

Et puis, à peine chef de pavillon, j'ai eu les confidences de R... qui était infirmier-coiffeur, qui est venu me dire : «il est un peu drôle, il croit toujours qu'on lui fait des trucs etc...»

Je commence à tiquer et huit jours après les gendarmes viennent le chercher : c'était un évadé de Sainte Gemmes.

**M.S. :** *Qui était chef de pavillon chez vous ?*

**D.C. :** Oui, alors quand on allait quelquefois transférer des malades à Sainte Gemmes BEGEIN et moi, le surveillant de cet établissement nous disait : «Vous savez, votre surveillant, il ne va pas mal».

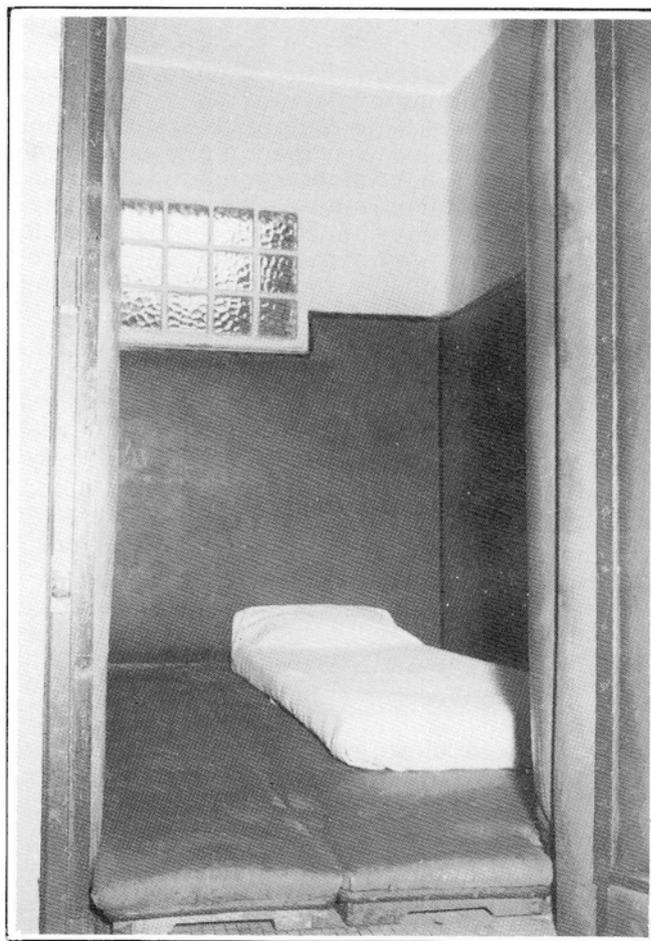
**M.S. :** *Cela résume bien le tout.*

**D.C. :** Les premiers temps ont été très durs pour moi. Mais je ne regrette pas d'avoir fait ce métier là et l'avoir fait à Nantes. J'y trouvais certains avantages : la fréquentation des services médicaux, avoir des collègues. Je ne me voyais pas dans la psychiatrie pure. C'est ce que j'aurais craint par dessus tout.

Seulement, tout le monde savait qu'il y avait de l'incurie, une absence de soins. Mais la plupart des médecins qui au cours de remplacements avaient constaté des manquements ne disaient rien.

On ne voulait pas d'histoire. C'est ça qui est grave, vous comprenez.

Les années ont passé, l'ambiance du service de psychiatrie a totalement changé, puis la guerre est venue. En 1941, on a appliqué la carte d'alimentation dans tous les services d'hôpitaux. Et, à ce moment là, on s'est aperçu que les malades mentaux du sexe masculin étaient de gros mangeurs et deux catégories spécialement : les malades agités et les vieillards. Et dans mon service, ils se sont mis à mourir comme des mouches : En trois mois, j'ai perdu 300 malades... de faim.



*Cellule capitonnée - construite en 1955 (Archives CHRU Nantes)*

**M.S. :** *Et de froid peut-être aussi ?*

**D.C. :** Oui, et dès le premier mois, j'ai vu ces malades qui fondaient, qui avaient la diarrhée, qui ne pouvaient plus rien absorber au point de vue nourriture, enfin le syndrome famine que je n'avais jamais vu, mais que je connaissais théoriquement.

C'était la même chose pour les hommes que pour les femmes, la ration était la même. Or, il se trouve que le service des femmes souffrait beaucoup moins, parce qu'elles étaient moins grosses mangeuses. C'est connu.

A ce moment là, j'ai alerté l'Administration. Je leur ai dit : «donnez-nous des suppléments». On m'a répondu : prix de journée.

Alors, pendant un mois, j'ai tenu comme ça. Puis le préfet, après plusieurs réclamations de moi, est venu dans mon service. Je lui ai exposé la situation. Je lui ai dit que mes malades mouraient de faim et il a facilement accepté de débloquer des bons de pommes de terre.

Je pense, voyez-vous, car je l'ai appris par la suite, que dans d'autres hôpitaux psychiatriques la même situation s'est produite et les pouvoirs publics le savaient, mais ils n'ont pas fait grand chose pour l'éviter. Je les comprends fort bien ! Dans une période de guerre, quand la population saine souffre de la faim dans certains secteurs, pourquoi voulez-vous qu'on s'intéresse à des vieillards de 80 ans qui sont déjà morts et qui s'obstinent à respirer ?

**M.S. :** *Heureusement, nous n'en sommes plus là aujourd'hui.*



*Services d'agités - Couloir des cellules  
Mars 1947 (Archives CHRU Nantes)*